

INITIATION CHAR A VOILE

**LE DIMANCHE 21 OCTOBRE 2018 A 10H45 A L'ECOLE DE VOILE
D'AGON COUTAINVILLE**

L'ATSCAF vous propose de découvrir les charmes du char à voile. Une séance d'initiation aura lieu à l'école de voile d'Agon Coutainville le dimanche 21 octobre 2018 de 10H45 à 13H. Il n'est pas nécessaire d'avoir déjà pratiqué, cette activité étant accessible à toute personne en bonne forme.

L'école de voile se situe au Passous direction la pointe d'Agon.

Des combinaisons sont fournies, prévoir quand même une tenue ne craignant rien et éventuellement des lunettes de protection et des gants

**Prix 15 € pour les adhérents (adultes ou enfants),
30 € pour les non adhérents (adultes ou enfants)**

Nombre limité à 12, dans l'ordre des inscriptions avec priorité aux adhérents
Toute personne inscrite et se désistant après le 17 octobre ou ne se présentant au rendez-vous ne sera pas remboursée.

En revanche, comme cette activité est tributaire des conditions météo, elle pourrait être annulée au dernier moment : Précisez un numéro de portable pour pouvoir être prévenu dans ce cas.



Inscription et renseignements avant le mercredi 17 octobre 2018 :

Joel MARTIN DDFIP50 CID50 BP 225 50015 ST LO cedex

Tel : 02.33.77.53.38 ou joel.martin1@dgfip.finances.gouv.fr

BULLETIN à retourner à Joel MARTIN DDFIP50 Place de la préfecture 50015 ST LO Cedex

NOM : _____ PRENOM : _____

TEL Bureau : _____ TEL personnel : _____ en cas d'annulation au dernier moment

N° Adhérent ATSCAF : _____ Rappel : Cotisation ATSCAF à 18 €

Nombre de personnes : ____ dont ____ non adhérents à l'ATSCAF

Soit 15 € * ____ = ____ + 30 € * ____ = ____ Chèque à joindre à votre inscription à l'ordre de
De l'ATSCAF MANCHE